



## COMMUNIQUE DE PRESSE

Montpellier, le 8 décembre 2021

### **Avec « Mini Champ Solaire Occitanie », Solvéo Énergie, l'AREC et ILEK défendent une énergie locale et décarbonée pour les territoires**

À l'occasion d'Energaiä, le forum européen des énergies renouvelables qui se tient à Montpellier, Jean-Marc Mateos, Président du groupe Solvéo, Christian Assaf, Président de l'AREC, l'Agence Régionale de l'Énergie et du Climat, et Julien Chardon, Président d'ilek, ont signé ce mercredi 8 décembre une convention de partenariat visant à la création de « Mini Champ Solaire Occitanie », pour co-développer, co-construire et co-exploiter en région de petites centrales solaires photovoltaïques.

Conçue par Solvéo Énergie pour répondre aux ambitions de la politique climat air-énergie, Mini Champ Solaire (MCS) propose d'allier production et consommation d'énergie renouvelable en circuit court, avec notamment un achat en direct par ILEK de l'électricité produite. Accessible aux collectivités et aux acteurs du territoire, Mini Champ Solaire accompagne la réflexion et la mise en œuvre de projets photovoltaïques de petite taille, sans mécanisme de soutien, pour valoriser les sites fonciers non exploités. Implantée au plus près des besoins des consommateurs, l'énergie produite par le Mini Champ Solaire est consommée localement.

Dans un contexte où la transition énergétique poursuit son développement au plus près des territoires, Solvéo Énergie, l'AREC et ILEK conjuguent aujourd'hui leurs expertises et savoir-faire dans le domaine du développement, de la production et de la fourniture d'énergie renouvelable pour favoriser une offre locale à travers Mini Champ Solaire Occitanie. Initialement partenaire d'ilek au niveau national pour la production et la fourniture locale d'électricité à destination des riverains (particuliers et professionnels), Solvéo Énergie s'allie à l'AREC Occitanie pour renforcer et faire rayonner les MCS en Occitanie.

Grâce à ce partenariat tripartite, l'offre « Mini Champ Solaire Occitanie » contribuera à la co-construction et à la co-exploitation de projets favorables au déploiement des ENR en Occitanie :

- en équipant de petites parcelles parfois dégradées ou artificialisées ;
- en bénéficiant d'un régime direct pour la vente de l'électricité (via un contrat PPA avec ILEK)
- en favorisant la consommation d'une énergie locale, d'abord techniquement en se connectant au plus proche mais aussi pour le particulier la possibilité de sélectionner ilek comme fournisseur ;
- en protégeant la biodiversité grâce au partenariat avec le Syndicat des Apiculteurs d'Occitanie qui favorise l'implantations de colonies d'abeilles sur ces parcelles.

*« L'Occitanie est aujourd'hui deuxième région française productrice d'énergie photovoltaïque avec une puissance de 2195 mégawatts enregistrée sur l'année 2020, soit 21 % de la puissance totale du parc national. Nous abritons également près de 16% du parc solaire national avec plus de 75 000 équipements recensés. Je me félicite que Mini Champ Solaire Occitanie viennent renforcer la dynamique de la filière régionale photovoltaïque ! »* commente **Christian Assaf, Président de l'AREC**.

Pour **Jean-Marc Mateos, Président du groupe Solvéo** : *« Nous nous réjouissons du lancement de ce partenariat qui valorise les synergies entre acteurs régionaux en faveur de la transition énergétique. Nous déployons ainsi une solution innovante qui intègre en circuit court les besoins de consommation des particuliers, des professionnels et des collectivités locales. »*

Pour **Julien Chardon, Président d'ilek** : *« En tant que fournisseur d'énergie verte en Occitanie, nous sommes fiers d'aller plus loin dans la transition énergétique par le biais de ce partenariat qui nous permet d'étendre notre activité de simple fournisseur à celle de producteur et exploitant de projets EnR dans la région, aux côtés d'acteurs implantés localement tels que l'AREC et Solvéo Énergie. »*

### **À propos de l'AREC :**

Outil de la Région Occitanie, l'AREC fabrique des solutions de transition énergétique pour le passage à l'acte des territoires. L'Agence s'attache à proposer aux acteurs des solutions adaptées, qu'elles soient clefs en main ou spécifiques, selon les contextes des acteurs des territoires d'Occitanie. Neutre, elle porte une vision objective sur les solutions. Tiers de confiance pour les acteurs des territoires et au service de l'intérêt général, la valeur ajoutée de l'AREC se situe dans son accompagnement unique sur l'ensemble de la chaîne de valeur de la transition énergétique : de l'amont jusqu'à la réalisation et le financement des projets.

[www.arec-occitanie.fr](http://www.arec-occitanie.fr)

Pour accéder au rapport d'activité de l'AREC Occitanie, rendez-vous sur :

<https://www.arec-occitanie.fr/sites/default/files/arec-rapport-activite-edition-2021.pdf>

### **À propos de Solvéo**

Solvéo est un groupe français indépendant engagé dans le développement des énergies renouvelables. L'entité Solvéo Energie développe, finance, construit et exploite des parcs photovoltaïques et éoliens de toutes tailles. Acteur à long terme du processus de réalisation de centrales productrices d'énergie renouvelable, il favorise toutes les phases de leur développement : de l'ingénierie de projet jusqu'à leur exploitation.

Plus de 200 centrales de production sont déjà exploitées par le groupe qui dispose de 6 agences en France, et déploie aussi ses activités à l'international.

Solvéo Energie a créé Mini Champs Solaires en 2019 pour répondre localement aux objectifs de la Loi relative à la Transition Énergétique pour la croissance verte. C'est une solution de Solvéo Énergie qui s'appuie sur le développement de projets photovoltaïques de petites tailles valorisant des sites non exploités.

Plus d'informations : [solveo-energie.com](http://solveo-energie.com) et [minichampsolaire.fr](http://minichampsolaire.fr)

## **À propos d'ilek**

ilek est un fournisseur d'énergie 100% renouvelable (électricité verte et biogaz). Fondé en 2016 sur le modèle du circuit court, ilek met en relation directe les producteurs d'énergie renouvelable en France avec les consommateurs, au plus près de chez eux. Le fournisseur s'approvisionne directement auprès de producteurs locaux basés en France. Lauréat de la French Tech 120 pour la seconde fois consécutive, c'est aussi le premier fournisseur d'énergie renouvelable à avoir été certifié B Corp. Fort de ses 125.000 clients, ilek a permis l'économie de 100.000 tonnes de CO2 à ce jour et participe ainsi activement à la transition énergétique.

*Plus d'informations : [ilek.fr](http://ilek.fr)*

### **Contacts presse :**

#### **AREC OCCITANIE**

Anne Kassubeck, Attachée de presse  
[annekassubeck@gmail.com](mailto:annekassubeck@gmail.com) - 06 86 99 53 26

Florence Chemille  
[florence.chemille@arec-occitanie.fr](mailto:florence.chemille@arec-occitanie.fr) - 06 72 66 58 51

#### **SOLVEO ENERGIE**

Anne-Isabelle PERRIN, Responsable Communication Groupe  
[ai.perrin@solveo-dev.com](mailto:ai.perrin@solveo-dev.com) - 06 07 34 52 63

#### **ILEK**

Rebecca Gil, Responsable Relations Presse  
[rebecca@ilek.fr](mailto:rebecca@ilek.fr) - 07 56 19 60 59